



Année scolaire 2021-2022

CONTEXTE SANITAIRE DE SEPTEMBRE 2021 ET MODALITES D'ACCUEIL ADAPTEES

En raison de la crise sanitaire Covid-19, le gouvernement place la rentrée scolaire de septembre 2021 en **niveau 2 du protocole et cadre de fonctionnement** (document de synthèse sur demande).

Ce niveau 2 implique une organisation en **mode dégradé de l'accueil ALP**, et la nécessaire réduction des effectifs dans l'accueil collectif municipal, aux familles n'ayant aucune autre solution de garde.

Préalablement à toute demande d'inscription en ALP, une **ATTESTATION EMPLOYEUR de chaque responsable légal** de l'enfant sera exigée jusqu'à nouvel ordre (modèle d'attestation disponible sur demande).

Aucune inscription ne sera acceptée en l'absence d'attestation employeur.

Consignes sanitaires: se référer au niveau 2 du document de synthèse.

Le port du masque est obligatoire en milieu clos pour adultes et enfants de l'élémentaire; il appartient aux parents de fournir 2 masques par jour.

Le port du masque est demandé dans l'enceinte de l'ALP, même en extérieur.

NOUVEAUTES 2021-2022:

LE PAIEMENT EN CESU ACCEPTÉ DÈS SEPTEMBRE 2021: MODALITÉS

Tickets CESU au **format papier uniquement**. Pas de CESU en ligne accepté.

Sont considérés comme moyen de paiement de tout ou partie des inscriptions des **enfants de moins de 6 ans**, en accueils **ALP et ALSH**, à l'**exception de la restauration scolaire**.

Si vos CESU relèvent d'autres modalités d'utilisation, merci de nous fournir la copie de votre adhésion.

HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEILS

HORAIRES PÉRISCOLAIRES « ALP »

Les jours d'école, l'accueil périscolaire ALP est organisé :

- ⇒ **à partir de 7h30** jusqu'à l'entrée en classe
- ⇒ durant la pause méridienne après la classe et jusqu'au retour en classe
- ⇒ après la classe **jusqu'à 18h30**

Les mercredis, le service d'accueil ALP est organisé de **7h30 à 18h30**.

LIEU D'ACCUEIL ALP

Tous les accueils ALP se font dans l'enceinte de l'Accueil de Loisirs Jacques Souviron, chemin du Roudourel

INSCRIPTION

LE DOSSIER ANNUEL DE L'ENFANT OBLIGATOIRE

A renouveler chaque année avant toute demande d'inscription en ALP.

A demander au plus vite à l'ALP Jacques Souviron, et à déposer **complet** avec les pièces justificatives.

Sans dossier annuel préalable, **AUCUNE** inscription ne sera acceptée.

L'INSCRIPTION AUX ACCUEILS ALP À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

Via le **PORTAIL FAMILLE** en ligne (demandez vos codes d'accès au centre de loisirs).

Une inscription peut être effectuée ou modifiée (ajout/annulation) au plus tard le **vendredi midi pour la semaine qui suit**.

Tout défaut ou retard d'inscription sera facturé selon les modalités du règlement intérieur, avec pénalité tarifaire.

CALENDRIER 2021-2022

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Ouverture de l'ALSH durant chaque vacances scolaire, sauf lors de la fermeture de fin d'année 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus, et fermeture estivale du 1er au 21 août 2022 inclus (vacances d'été)

DURANT LES JOURS SCOLAIRES

Fermeture de l'ALP « pont » de l'ascension le vendredi 27 mai 2022 (les écoles et ALP sont fermés).